



Infrastructure
Canada

Infrastructure Canada

2020-2021

Plan ministériel

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

L'honorable Maryam Monsef, C.P., députée
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres
et du Développement économique rural

La présente publication est disponible sur demande, dans des formats accessibles.

Personne-ressource :

Direction des communications

Infrastructure Canada

180, rue Kent, bureau 1100

Ottawa (Ontario) K1P 0B6

Ligne d'information nationale sur les infrastructures : 613-948-1148

Numéro sans frais à composer : 1-877-250-7154

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : infoc.info.infoc@canada.ca

Cette publication est accessible au

<https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/rapports-plans-priorites.html>

et au <https://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html>.

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Infrastructure Droits de reproduction

l'exactitude de l'information reproduite, qu'Infrastructure Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle, ni comme une copie faite en collaboration avec Infrastructure Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez faire parvenir un courriel à infoc.info.infoc@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la ministre du Bureau de l'Infrastructure du Canada, 2020.

N° de catalogue : T91-4E-PDF

ISSN 2371-8692

Also available in English under the title:
Infrastructure Canada - 2020-21 Departmental Plan

Table des matières

Message des ministres	1
Aperçu de nos plans.....	5
Responsabilités essentielles : ressources, résultats prévus et principaux risques	9
Infrastructures publiques	9
Principaux risques	20
Services internes : résultats escomptés.....	24
Dépenses et ressources humaines	27
Dépenses prévues	27
Ressources humaines planifiées	30
Budget des dépenses par crédit voté	31
État condensé prospectif des opérations.....	31
Renseignements organisationnels	33
Profil organisationnel	33
Raison d’être, mandat et rôle : composition et responsabilités	35
Contexte opérationnel.....	35
Cadre de présentation de rapports.....	36
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	38
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	38
Dépenses fiscales fédérales	38
Coordonnées de l’organisation.....	38
Annexe : Définitions	39
Notes de fin	43

Message des ministres

Nous sommes heureuses de présenter le Plan ministériel d'Infrastructure Canada de 2020-2021. Ce plan décrit l'engagement continu d'Infrastructure Canada à bâtir des collectivités durables et résilientes dans tout le Canada - des collectivités qui bénéficient d'une eau et d'un air propres, qui fournissent de bons emplois et contribuent à l'économie, et qui peuvent résister aux effets des changements climatiques.

Alors que nous entrons dans une nouvelle décennie qui comportera de nouveaux défis et possibilités, le Ministère continue de travailler en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones et d'autres intervenants pour investir dans les infrastructures dont les Canadiens ont besoin pour prospérer.

Infrastructure Canada a fait d'énormes progrès dans la mise en œuvre du plan historique Investir dans le Canada, notre plan d'infrastructure à long terme. Des programmes comme le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, le Fonds de la taxe sur l'essence, le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes et le Défi des villes intelligentes donnent tous des résultats dont profitent les Canadiens. La Banque de l'infrastructure du Canada a investi plus de 3 milliards de dollars et a fourni des services consultatifs pour huit projets de transformation dans diverses régions urbaines et rurales du pays. Depuis le lancement du plan, plus de 52 000 projets ont été annoncés à l'échelle du gouvernement, avec des contributions fédérales d'environ 57,5 milliards de dollars. Presque tous ces projets sont soit en cours, soit terminés.

Au Québec et en Ontario, le Ministère continue de réaliser ses grands projets de ponts : le corridor du pont Samuel-De Champlain a été entièrement ouvert à la circulation en juillet 2019, et la piste multifonctionnelle du corridor – accessible à l'année pour les cyclistes et les piétons – a été ouverte en décembre 2019, et la construction du pont international Gordie-Howe avance bien. Le Ministère continuera d'assurer la surveillance de ses sociétés d'État – Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, l'Administration du pont Windsor-Detroit et la Banque de l'infrastructure du Canada – et il s'occupera des questions fédérales liées à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Afin de tirer parti du travail fructueux que nous avons accompli jusqu'à maintenant et d'appuyer les grands projets d'édification du pays qui inspirent et relient les Canadiens, nous créerons un nouveau Fonds national d'infrastructure qui créera de nouvelles possibilités économiques partout au Canada et qui reliera notre pays de façons nouvelles et transformatrices. Nous allons également créer et mettre en œuvre un fonds qui appuiera les projets d'infrastructure et la diversification économique des collectivités qui s'éloignent des combustibles fossiles. Les nouvelles infrastructures résilientes continueront de jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques alors que nous préparons un nouvel appel de propositions dans le cadre

du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, dont bénéficieront tant les petites que les grandes collectivités. Nous mettrons également en œuvre des initiatives liées au transport en commun dans tout le pays et orienterons les investissements des collectivités vers des autobus et des systèmes ferroviaires à zéro émission.

Pour aider les collectivités à prendre des décisions judicieuses en matière de gestion et de planification des projets d'infrastructure, le Ministère continuera de soutenir le renforcement des capacités municipales par l'entremise de programmes offerts par la Fédération canadienne des municipalités. Le Ministère continuera aussi de travailler avec Statistique Canada pour élaborer et publier des données sur le stock et l'état des infrastructures au Canada. Cela permettra de veiller à ce que les infrastructures publiques du pays répondent aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des Canadiens dans les régions urbaines et rurales.

Nous poursuivons la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique rural, qui favorisera la création de nouvelles possibilités et la croissance économique dans les milieux ruraux, et qui permettra de relever les divers défis auxquels les Canadiens des régions rurales sont confrontés, qu'ils vivent dans le Nord ou dans des collectivités côtières ou agricoles. En particulier, le fait de travailler directement avec les collectivités rurales pour éliminer les obstacles à la réalisation en temps opportun d'investissements en infrastructure, notamment des investissements dans la connectivité Internet haute vitesse, et le partenariat avec d'autres ministères permettront aux régions rurales du Canada de mieux se positionner pour réussir dans l'économie numérique. Notre plan Investir dans le Canada comprend un volet consacré aux collectivités rurales et nordiques afin que chaque Canadien puisse en ressentir les avantages.

Infrastructure Canada travaillera avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour investir dans les infrastructures publiques. Nous irons de l'avant avec des projets visant à répondre aux besoins essentiels, comme le logement, les routes toutes saisons, l'Internet haute vitesse, les établissements de soins de santé, les centres de traitement et les écoles se trouvant dans ces collectivités, ainsi que les infrastructures culturelles et récréatives qui profitent aux peuples autochtones.

Le gouvernement du Canada reconnaît que les investissements dans les infrastructures sont à la base de la croissance économique à long terme du Canada et d'une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens, et nous sommes fiers de mettre en œuvre des programmes et des politiques qui ont une incidence directe sur les Canadiens partout au pays. Nous vous encourageons à lire ce plan pour en apprendre davantage sur nos principales priorités et sur la façon dont nous travaillons à améliorer la vie de tous les Canadiens.



L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités



L'honorable Maryam Monsef, C.P., députée
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres
et du Développement économique rural

Aperçu de nos plans

INFC travaille en étroite collaboration avec tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires pour favoriser l'investissement dans les infrastructures sociales, les infrastructures vertes et le transport en commun, dans d'autres infrastructures publiques de base ainsi que pour fournir un financement dédié aux communautés nordiques et rurales. Le Ministère continue à se concentrer sur l'amélioration de la qualité de vie et la croissance économique grâce à des infrastructures novatrices, durables et inclusives dans les collectivités de toutes tailles, des villes aux collectivités rurales.

Infrastructure Canada continuera de se concentrer sur les trois secteurs suivants afin que les Canadiens obtiennent des résultats concrets en 2020-2021 :

1. Faire des investissements qui permettent de bâtir des collectivités fortes, plus inclusives et résilientes afin d'améliorer la qualité de vie tout en favorisant la croissance économique locale et la création de bons emplois.
2. Appuyer la prise de décisions éclairées en renforçant la capacité en matière de données, d'analyse, de recherche et de communication des résultats.
3. Collaborer avec les partenaires pour réaliser les priorités en matière d'infrastructure et pour faire avancer les projets rapidement.

1. Faire des investissements qui permettent de bâtir des collectivités fortes, plus inclusives et résilientes afin d'améliorer la qualité de vie tout en favorisant la croissance économique locale et la création de bons emplois

Infrastructure Canada travaille directement avec des partenaires du gouvernement et du secteur privé pour favoriser les investissements dans l'infrastructure économique et sociale et dans l'infrastructure verte afin que les Canadiens puissent profiter d'une infrastructure publique moderne de calibre mondial. Le Ministère dirige également les efforts pangouvernementaux visant à soutenir le développement économique rural pour des économies rurales fortes et résilientes.

Infrastructure Canada continuera à travailler activement avec tous les ordres de gouvernement et les intervenants, Pour ce faire, il va :

- Collaborer avec les provinces et les territoires pour déterminer les priorités qui permettront d'atteindre un juste équilibre entre les projets provinciaux, territoriaux et municipaux au profit des collectivités de toutes tailles, qu'elles soient des collectivités rurales et éloignées ou des grandes villes.
- Mettre en œuvre le document *Possibilités rurales, prospérité nationale : Une stratégie de développement économique du Canada rural*, dont l'objectif est de tirer profit des possibilités économiques dans les collectivités rurales.

- Mettre en commun avec les partenaires internationaux les pratiques exemplaires relatives à l'apport des infrastructures pour contribuer à l'innovation, à la résilience et à un avenir où les émissions de carbone sont faibles, soutenir la création d'emplois au Canada et attirer des investissements dans les infrastructures au Canada.
- Continuer à financer la construction de ponts importants afin de soutenir la croissance économique et la circulation efficace des personnes et des marchandises.

2. Faciliter la prise de décisions éclairées en renforçant la capacité en matière de données, d'analyse, de recherche et de communication des résultats

Les collectivités doivent avoir accès aux meilleures données probantes dans leurs activités de planification, de construction et d'entretien d'infrastructures modernes, résilientes, durables et inclusives. Une prise de décision éclairée favorisera des investissements efficaces, efficaces et productifs pour répondre aux besoins socio-économiques et environnementaux les plus pressants dans toutes les collectivités afin de contribuer à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens, peu importe où ils vivent.

À l'appui d'une prise de décisions éclairées, le Ministère mettra en œuvre diverses initiatives de recherche et des partenariats afin d'accroître les connaissances sur les priorités en matière d'infrastructure et de renforcement des collectivités. En voici des exemples :

- Améliorer nos processus qui visent à faire le suivi et le compte rendu des progrès relatifs à nos engagements pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à des renseignements transparents sur les investissements dans les infrastructures.
- Accroître la disponibilité de données fiables sur les infrastructures du pays et le niveau d'investissement, y compris les immobilisations et les réparations, ainsi que sur leur état et leur rendement, grâce au partenariat du Ministère avec Statistique Canada.
- Veiller à ce que les Canadiens aient accès à des renseignements exacts et actuels sur les investissements dans les infrastructures de leurs collectivités, et travailler avec les ministères partenaires.
- Nouer le dialogue avec d'autres ordres de gouvernement, des universitaires, des experts du secteur privé et des intervenants clés afin d'aider les gouvernements locaux à renforcer leurs capacités et à améliorer la gestion de leurs actifs tout en continuant à élaborer des outils internes visant à améliorer ses programmes et politiques.

3. Travailler en collaboration avec les partenaires afin de concrétiser les priorités en matière d'infrastructure et de faire progresser rapidement les investissements

Infrastructure Canada est le ministère fédéral responsable de la coordination horizontale du plan Investir dans le Canada et de la prestation des principaux programmes de financement.

Le Ministère offre aux collectivités urbaines et rurales de toutes les régions du pays une aide financière importante pour répondre aux besoins en infrastructures dans le cadre de programmes comme le plan Investir dans le Canada. Pour ce faire, il va :

- Travailler avec les autres ordres de gouvernement, les communautés autochtones, les partenaires du secteur privé et des organismes sans but lucratif pour éliminer rapidement les obstacles aux investissements dans les infrastructures.
- Supporter la Banque canadienne d'infrastructure dans son objectif principal d'attirer des investissements privés et institutionnels afin d'élargir la portée des investissements dans l'infrastructure publique au Canada, en ligne avec les objectifs de politique publique du gouvernement.
- Voir à ce que les promoteurs élaborent des projets en tenant compte des changements climatiques pour obtenir des résultats axés sur le respect de l'environnement et la résilience.
- Adopter un mode de collaboration et de surveillance horizontal à l'échelle fédérale afin de favoriser une approche coordonnée des investissements fédéraux.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats attendus d'Infrastructure Canada, consultez la section « Responsabilités essentielles : ressources et résultats prévus et principaux risques » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : ressources, résultats prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les résultats prévus et les ressources de l'organisme pour chacune de ses responsabilités essentielles.

Infrastructures publiques

Description

Mettre en œuvre le plan d'investissement du gouvernement pour favoriser les investissements stratégiques dans les infrastructures publiques de base, qui stimuleront une croissance à long terme, amélioreront la résilience des collectivités et faciliteront la transition vers une économie de croissance propre. De plus, ces investissements permettront d'améliorer l'inclusion sociale et les résultats socioéconomiques des Canadiens. Ce travail s'effectue en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones, les autres ministères et organismes fédéraux, le secteur privé et des organismes à but non lucratif. Il comprend le financement des projets d'infrastructure ainsi que le renforcement des capacités en vue de mieux gérer les biens et d'effectuer une planification fondée sur les données probantes.

Faits saillants de la planification

Résultat 1 : Les projets d'infrastructure sont financés et soutenus par Infrastructure Canada

En 2020-2021, Infrastructure Canada prévoit :

- Approuver un financement de 6,4 milliards¹ de dollars (estimation) pour de nouveaux projets d'infrastructure.
- Collaborer avec les partenaires pour achever le remplacement du pont Champlain sans péage.
- Soutenir l'Autorité du pont Windsor-Détroit pour faire progresser la construction du pont international Gordie-Howe.
- Collaborer avec le ministère des Transports, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et le gouvernement du Québec afin de commencer la réhabilitation du pont de Québec.

¹Seuls le programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC), le Fonds d'atténuation et d'adaptation en cas de catastrophe (FADM), le Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM), le Programme des municipalités pour l'innovation climatique (PMIC) et le Défi des villes intelligentes (DVC) peuvent approuver des projets en 2020-2021. Selon les meilleures estimations des experts de programme, les projets connus en cours et l'expérience acquise dans le cadre des programmes antérieurs, INFC estime qu'aucune nouvelle approbation n'a été accordée pour le DVC ou le FADM, mais que le PIIC et le DVC cumulent des approbations d'une valeur de 6,4 G\$ et de 25 M\$ respectivement.

- Faire progresser l'établissement d'un fonds d'infrastructure national pour trouver et appuyer les grands projets d'édification du pays qui profiteront aux gens de diverses régions, y compris l'appui au lien de transport permanent entre Terre-Neuve et le Labrador.
- Exiger que toutes les provinces et tous les territoires définissent et approuvent toutes leurs priorités à long terme en matière d'infrastructure au cours des deux prochaines années.
- Affecter 2,2 milliards² de dollars aux signataires du Fonds de la taxe sur l'essence afin de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructure de façon souple et durable.
- Faire des investissements dans l'infrastructure qui renforcent les infrastructures publiques rurales par l'entremise du volet rural et nordique du plan Investir dans le Canada.
- Appuyer les provinces et les territoires par l'entremise du programme d'infrastructure Investir dans le Canada afin de répondre aux besoins des provinces et des territoires, des municipalités et des Autochtones en matière de transport en commun, d'infrastructures écologiques et sociales et d'infrastructures rurales et nordiques.
- Faire le suivi du Fonds pour l'énergie dans l'Arctique de 400 millions de dollars, qui appuiera des projets qui permettront de développer des sources d'énergie plus propres, plus sûres et plus fiables pour alimenter les collectivités nordiques des trois territoires du Canada.

²Dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence, 13 milliards de dollars ont été transférés de 2005-2006 à 2013-2014 et, après le renouvellement du programme, 14,8 milliards de dollars ont été alloués de 2014-2015 à 2019-2020, soit 27,8 milliards de dollars au total. Pour l'exercice 2019-2020 seulement, 4,4 milliards de dollars ont été alloués (y compris le supplément ponctuel de 2,2 milliards de dollars prévu dans le budget de 2019), dont 3,3 milliards ont déjà été transférés aux signataires, et le solde sera versé avant la fin de l'exercice en cours.

Tableau 1 : Résultats escomptés en matière d'infrastructures publiques (résultat 1)

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2018-2019
1 : Les projets d'infrastructure sont financés et soutenus par Infrastructure Canada	1.1 : Fonds engagés par INFC dans des projets ³	6 436 381 820	Mars 2021	9 260 180 546	6 039 963 409	8 472 838 904
	1.2 : Valeur de la contribution financière d'INFC au cours de l'exercice ⁴	7 679 595 811	Mars 2021	3 119 709 209	3 608 705 632	5 449 773 453
	1.3 : Statut de la mise en œuvre et surveillance des grands projets de ponts	Oui	Mars 2021	Sans objet	Oui	Oui

Résultat 2 : Amélioration de la gestion durable des infrastructures publiques

Pour améliorer sa capacité de recueillir des données, de promouvoir la gestion des biens, de soutenir l'innovation et d'obtenir du financement d'autres sources, le Ministère va :

- Appuyer de nouvelles façons d'améliorer la collecte et l'analyse des données afin de mieux comprendre l'état et le rendement de l'infrastructure publique au Canada.
- Mettre en œuvre l'Initiative de recherche et de connaissances, un nouveau programme de contributions qui appuie les projets de création de données et de recherche des intervenants qui génèrent des connaissances et permettent la prise de décisions fondées sur des données probantes en matière d'infrastructure et de renforcement des collectivités.
- Faire progresser le projet pilote sur les données pour les villes canadiennes, un projet de trois ans lancé en 2019 qui vise à améliorer la capacité en matière de données de 15 villes canadiennes par l'élaboration et l'utilisation de données normalisées sur la prestation des services municipaux et la qualité de vie.
- En collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada, d'autres ministères fédéraux et des intervenants, appuyer une initiative de recherche visant à élaborer des outils d'évaluation du cycle de vie qui permettront d'évaluer l'empreinte carbone des matériaux de construction afin d'appuyer la prise de décisions visant à réduire les émissions de carbone dans la conception, la construction et l'exploitation des bâtiments.

³Ne comprend pas le financement issu du Fonds de la taxe sur l'essence.

⁴Il s'agit du montant total des dépenses réelles d'Infrastructure Canada (autorisations utilisées, à l'exclusion des services internes) pour l'exercice financier.

- Appuyer un projet de recherche de deux ans mené par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la façon dont les pratiques exemplaires en matière de politiques peuvent favoriser l'innovation rurale et appuyer le développement économique des collectivités rurales.
- Collaborer avec la Banque de l'infrastructure du Canada et la soutenir lors du développement de ses objectifs consultatifs et d'information sur les données pour aider les gouvernements à bâtir leur capacité de prendre des décisions fondées sur des données probantes.
- Chercher, créer, utiliser et échanger des données de haute qualité sur le financement novateur et sur les approches en matière de financement et de partenariat à l'appui de la prise de décisions stratégiques fondées sur des preuves.
- Faire preuve d'une diligence constante dans l'évaluation des projets du Fonds PPP Canada pour voir à ce que l'optimisation des ressources soit démontrée.
- Mettre en œuvre la stratégie ministérielle en matière de données pour accroître les possibilités dans les domaines de la gouvernance des données, des personnes et de la culture, de l'environnement, de l'infrastructure numérique et des données en tant qu'actif.
- Faire en sorte que les citoyens aient accès à des renseignements transparents sur les investissements dans l'infrastructure des collectivités, comme l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada et la carte des projets du plan Investir dans le Canada.
- Offrir un soutien et une surveillance ministériels à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) pour ses divers projets, y compris la déconstruction du pont Champlain qui devrait commencer au début de 2020.

Pour répondre aux priorités d'investissement et aider les propriétaires à gérer leurs infrastructures, Infrastructure Canada fournira des fonds aux municipalités pour qu'elles continuent de renforcer leur capacité de gestion des actifs⁵, de mener des activités de planification et de s'intéresser à l'innovation pour s'adapter aux changements climatiques afin de prendre de meilleures décisions d'investissement.

Pour obtenir du financement d'autres sources, Infrastructure Canada va :

- Solliciter la contribution d'autres ordres de gouvernement aux coûts des projets afin de porter le financement fédéral approuvé de 4,3 milliards de dollars en 2019-2020 à une valeur totale de 16 milliards de dollars.
- Appuyer la Banque de l'infrastructure du Canada dans son mandat d'offrir une solution supplémentaire aux gouvernements quant à la façon de financer leurs projets

⁵Ce financement est offert par l'entremise du Fonds de gestion des infrastructures, administré par la Fédération canadienne des municipalités sous le nom de PGAM. Les municipalités peuvent également mener des activités de gestion et de planification des infrastructures dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence et d'autres programmes de financement.

d'infrastructure et d'optimiser l'utilisation des capitaux privés pour aider les gouvernements et les collectivités d'envisager l'adoption d'approches nouvelles et novatrices pour mettre en place d'infrastructures au Canada.

Tableau 2 : Résultats escomptés en matière d'infrastructures publiques (résultat 2)

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2018-2019
2 : Amélioration de la gestion durable des infrastructures publiques	2.1 : Total des investissements annuels provenant de tous les ordres de gouvernement dans les projets d'infrastructure soutenus par INFC ⁶	16 053 123 500	Mars 2021	21 395 912 044	14 701 938 998	20 931 752 734
	2.2 : Pourcentage des municipalités qui ont renforcé leurs pratiques de gestion des actifs grâce au financement du gouvernement fédéral	Au moins 1,3 %	Mars 2021	1,92 %	4,2 %	9 %
	2.3 : Variation dans la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure ⁷	Au moins 56,9 %	Mars 2021	56,4 %	56,6 %	56,9 %

Résultat 3 : Hausse du taux de croissance économique de manière durable pour tous

La construction de nouvelles infrastructures génère environ 617 000 emplois par année, dont la rémunération annuelle moyenne est supérieure à 68 000 \$⁸. Une fois construit, le parc

⁶Ne comprend pas le financement issu du Fonds de la taxe sur l'essence.

⁷Cette mesure représente la moyenne de la durée de vie utile restante des infrastructures en pourcentage, et non la variation de la durée de vie utile restante. Cette mesure est mise à jour régulièrement lorsque de nouvelles données économiques sont publiées.

⁸Comptes économiques de l'infrastructure, Statistique Canada (2018). Les chiffres relatifs aux emplois représentent le nombre total d'emplois liés à la création d'infrastructures, y compris toute forme d'emploi occasionnel, saisonnier, à temps partiel ou à temps plein, nouveau ou préexistant. Les chiffres relatifs à la rémunération représentent la rémunération totale des salariés résultant de la création d'infrastructures, y compris les salaires, les traitements et les revenus supplémentaires du travail tels que les pensions et autres avantages.

d'infrastructures du Canada représentera 7,5 % de la richesse du pays⁹. Il génère d'autres investissements dans l'immobilier, soutient le commerce et offre aux personnes et aux entreprises de précieux moyens d'établir des liens.

Pour accroître la croissance économique et créer de bons emplois de classe moyenne qui améliorent la qualité de vie des gens, Infrastructure Canada continuera de mettre en œuvre l'initiative des prestations d'emploi communautaires, dans le cadre du programme Investir dans le Canada. Cette initiative encourage l'emploi d'apprentis, d'anciens combattants, de femmes, de jeunes, de personnes handicapées, d'immigrants récents et d'Autochtones, tout en appuyant les petites et moyennes entreprises et les entreprises sociales.

Pour soutenir des économies rurales fortes et dynamiques, le Ministère dirigera les efforts pangouvernementaux visant à favoriser le développement économique rural par les mesures suivantes en 2020-2021 :

- Mettre en œuvre la Stratégie de développement économique rural du Canada afin de soutenir le développement économique des collectivités rurales.
- Collaborer avec les ministères et organismes fédéraux pour concevoir et offrir des politiques, des programmes et des services qui répondent mieux aux besoins des collectivités rurales, et faire connaître les programmes qui profitent aux économies rurales et en faciliter l'accès.
- Continuer à administrer le volet de financement des collectivités rurales et nordiques d'une valeur de 2 milliards de dollars dans le cadre du programme d'infrastructure Investir dans le Canada afin de soutenir des projets axés sur les collectivités, la création d'économies locales, la protection de l'environnement et l'amélioration de la santé des Canadiens.
- Diriger le déploiement des investissements existants, et élaborer et mettre en œuvre des programmes visant à coordonner les investissements des secteurs public et privé afin que les régions rurales du Canada soient mieux préparées pour réussir dans l'économie numérique.
- Collaborer avec d'autres ministères et la Banque canadienne d'infrastructure pour offrir le service Internet haute vitesse à l'ensemble des foyers et des entreprises du Canada.

Pour continuer à faire progresser la réconciliation avec les Premières nations, les Inuits et les Métis, Infrastructure Canada va :

- Investir au moins 150 millions de dollars dans des infrastructures culturelles et récréatives qui profitent aux populations autochtones hors réserve.
- Apporter une contribution fédérale de 75 % pour tous les coûts de projets partagés avec les bénéficiaires autochtones.

⁹Comptes économiques de l'infrastructure, Statistique Canada (2018) (consulté le 23 décembre 2019).

- Continuer à investir dans des projets qui font progresser les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis.

Tableau 3 : Résultats escomptés en matière d'infrastructures publiques (résultat 3)

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2018-2019
3 : Hausse du taux de croissance économique de manière durable pour tous	3.1 : Variation du PIB réel attribuable aux investissements fédéraux dans les infrastructures ¹⁰	Au moins 47,3 milliards de dollars ¹¹	Mars 2021	40,9 G\$	45,7 G\$	47,3 G\$

Résultat 4 : Mobilité urbaine accrue dans les collectivités canadiennes

Un transport en commun de haute qualité permet aux Canadiens de se rendre facilement au travail, d'aller à l'école, d'accéder à des commerces et à des services et de profiter au maximum de ce que leur ville a à offrir. Des projets de train léger sur rail sont en cours pour mieux desservir la population des régions d'Ottawa, d'Edmonton, de Calgary, de Vancouver, de Toronto et de Montréal au cours de la prochaine décennie. Dans le cadre du programme d'infrastructure Investir dans le Canada, les réseaux de transport en commun augmentent leur capacité et améliorent l'accès des navetteurs au transport en commun et les conditions dans lesquels ils l'utilisent. En 2019-2020, les investissements du programme d'infrastructures Investir dans le Canada ont été approuvés pour l'achat, la construction ou la remise en état de 167 arrêts d'autobus, abris et stations de transport en commun et de 356 véhicules de transport en commun dans tout le pays. Ces systèmes de transport en commun sont de plus en plus écologiques, 35 % de ces véhicules fonctionnant au gaz naturel ou à l'électricité.

Dans le même temps, avec l'appui d'Infrastructure Canada, les réseaux cyclables sont améliorés et élargis, et les rues favorables aux piétons se multiplient dans les villes. Le projet d'infrastructure du réseau de bicyclettes pour tous les âges et toutes les capacités à Victoria (C.-B.), les installations de trottoirs et de bicyclettes de Byron Baseline et de Wonderland Road à

¹⁰Source : Compte économique de l'infrastructure (INFEA), Statistique Canada (consulté le 23 décembre 2019).

¹¹Cette cible représente la valeur ajoutée à l'économie canadienne par les investissements dans les infrastructures publiques. La valeur ajoutée est équivalente à la production brute d'infrastructures moins les intrants intermédiaires et les importations. Source : Cette cible représente la valeur du PIB en dollars courants attribuée aux investissements dans les infrastructures publiques.

London (Ontario) et l'accès des piétons et des cyclistes au Transitway de Mississauga et aux stations de GO Transit à Mississauga (Ontario) sont quelques-uns des projets qu'Infrastructure Canada a appuyés. De pair avec d'autres stratégies de croissance intelligente, les investissements d'Infrastructure Canada contribueront à porter à 24,2 % d'ici 2028 la proportion de Canadiens qui se rendent au travail en transport en commun, à vélo ou à pied.

En 2020-2021, le Ministère s'engage à :

- Planifier la création d'un financement permanent du transport en commun qui augmente avec le coût de la construction au fil du temps.
- Collaborer avec les provinces et les territoires pour mettre en place un nouveau financement afin d'aider les conseils scolaires et les municipalités à acheter 5 000 autobus scolaires et de transport en commun non polluants au cours des cinq prochaines années.
- Utiliser le volet du transport en commun à long terme de 20,3 milliards de dollars du plan d'infrastructure Investir dans le Canada pour contribuer à accroître la proportion de véhicules de transport en commun et de véhicules ferroviaires ainsi que de stations de transport en commun qui sont accessibles.

Tableau 4 : Résultats escomptés en matière d'infrastructures publiques (résultat 4)

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2018-2019
4 : Mobilité urbaine accrue dans les collectivités canadiennes	4.1 : Pourcentage de Canadiens vivant à moins de 400 mètres d'une station ou d'un arrêt de transport en commun ¹²	À déterminer	À déterminer	77,5 % ¹³	77,5 % ¹⁴	77,5 % ¹⁵
	4.2 : Part modale des transports en commun et des transports actifs	Au moins 24,2 %	Décembre 2028	19,3 % ¹⁶	19,3 % ¹⁷	19,3 %

Résultat 5 : Améliorer la qualité de l'environnement, réduire les émissions de gaz à effet de serre et augmenter la résilience des collectivités

Nous savons que les changements climatiques ont une très grande incidence sur les collectivités canadiennes d'un océan à l'autre : les inondations, les incendies de forêt et les tempêtes violentes sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus graves. Il faut du temps pour reconstruire une collectivité, et à long terme, la réparation des infrastructures endommagées peut avoir des répercussions économiques et sociales importantes sur n'importe quelle collectivité.

En 2020-2021, Infrastructure Canada appuiera les collectivités dans leurs démarches qui visent à ajouter des considérations de résilience aux changements climatiques à leurs processus de planification des infrastructures, par exemple :

- Travailler avec des partenaires pour soutenir des projets qui augmentent la résistance des collectivités à des conditions météorologiques exceptionnelles.

¹²Cet indicateur repose sur les données produites deux fois par an par l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (IPEC). Cette mesure est fondée sur les données recueillies auprès des autorités de transport en commun et des gouvernements qui ont été échantillonnées pour l'IPEC. Les répondants devaient indiquer le pourcentage de résidents de leur zone de service qui habitaient à moins de 400 m d'un arrêt ou d'une gare d'autobus. Le chiffre représente une moyenne de ces pourcentages à l'échelle nationale et a été inclus dans le présent rapport à titre d'approximation.

¹³Les résultats de 2016-2017 sont tirés des résultats de 2016 du CCIP. Voir la note précédente pour consulter de l'information importante sur ces données.

¹⁵Les résultats de 2018-2019 sont tirés des résultats de 2016 du CCIP (valeur saisie pour 2016-2017). Voir la note précédente pour consulter de l'information importante sur ces données.

¹⁶Les résultats de 2016-2017 pour la part modale sont tirés du recensement de 2016.

¹⁷Les résultats de 2017-2018 pour la part modale sont tirés du recensement de 2016 (valeur saisie pour 2016-2017).

- Mettre en œuvre d'importantes initiatives pour protéger les centres-villes de Calgary et de Toronto contre les inondations.
- Accroître les efforts visant à adopter des solutions d'infrastructure naturelle pour apporter des réponses peu coûteuses aux défis climatiques, tout en offrant des avantages supplémentaires sous forme de stockage de carbone, d'habitats fauniques améliorés, de sécurité alimentaire, de possibilités récréatives et de bienfaits pour la santé.
- Continuer à soutenir une énergie propre dans les communautés rurales, nordiques et éloignées, incluant la finalisation de la création d'un fonds additionnel d'infrastructure d'ici à 2020-2021 qui appuiera des projets prioritaires et de diversification économique pour les communautés faisant la transition d'une utilisation des combustibles fossiles.

Le Ministère aidera ses partenaires à lutter contre les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre (GES) liés aux nouveaux projets d'infrastructure. Pour ce faire, il va :

- Promouvoir le Fonds pour l'énergie propre, financé par la Banque canadienne d'infrastructure, afin de faciliter les liens entre les systèmes de transmission d'électricité propre entre les provinces et les régions et pour appuyer les communautés nordiques, éloignées et autochtones à faire la transition du carburant-diesel vers des sources d'énergie propre.
- Travailler avec les partenaires et les intervenants pour veiller à ce que les données sur le climat du Ministère et les directives de conception en fonction du climat de l'Initiative des immeubles résilients aux changements climatiques et les infrastructures publiques de base du Conseil national de recherches du Canada soient accessibles aux collectivités et aux promoteurs de projets.
- Financer l'élaboration de directives, de normes et de codes tenant compte du climat par l'entremise de l'Initiative des immeubles résilients aux changements climatiques et les infrastructures publiques de base afin d'appuyer la réalisation de projets d'infrastructure conçus pour résister aux changements climatiques au Canada.
- Travailler avec la Fédération canadienne des municipalités pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de GES dans leurs processus de planification, par l'entremise du Programme des municipalités pour l'innovation climatique, du Fonds municipal vert et du Programme de gestion des actifs municipaux.
- Préparer le lancement d'un nouvel appel à propositions dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes afin de contrer les répercussions des changements climatiques, en ajustant le programme au besoin pour voir à ce que les projets ayant le plus d'effet soient soutenus, y compris ceux liés aux infrastructures naturelles, qu'ils proviennent de collectivités rurales et autochtones ou de centres urbains.
- Offrir du soutien aux petites collectivités pour la planification et la conception de leurs projets d'infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, en prévision des travaux de construction des années suivantes.

- Travailler avec les provinces et les territoires au sein du groupe de travail FPT sur les infrastructures résilientes afin de renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques au Canada.

Tableau 5 : Résultats escomptés en matière d'infrastructures publiques (résultat 5)

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2018-2019
Résultat 5 : Amélioration de la qualité de l'environnement, réduction des émissions de GES et augmentation de la résilience des collectivités	5.1 : Pourcentage de municipalités ayant construit ou renforcé leurs capacités en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de s'adapter au changement climatique à la suite d'un financement fédéral ¹⁸	Au moins 3,5 %	Mars 2021	3,33 %	4,7 %	3,5 %
	5.2 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système d'eau potable grâce à un financement fédéral ¹⁹	Au moins 4,9 %	Mars 2021	4,58 %	12,1 %	7,8 %
	5.3 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système de traitement des eaux usées grâce à un financement fédéral ²⁰	Au moins 3,4 %	Mars 2021	3,83 %	10,6 %	8,3 %

¹⁸Cet indicateur représente le pourcentage de municipalités ayant construit ou renforcé leurs capacités en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de s'adapter au changement climatique grâce à un financement fédéral au cours d'un exercice donné.

¹⁹Cet indicateur représente le pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système d'eau potable grâce à un financement fédéral au cours d'un exercice donné.

²⁰Cet indicateur représente le pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système de traitement des eaux usées grâce à un financement fédéral au cours d'un exercice donné.

Résultat 6 : Les collectivités canadiennes sont inclusives et accessibles

En 2020-2021, Infrastructure Canada continuera de veiller à ce que les investissements fédéraux dans l'infrastructure appuient les collectivités inclusives et résilientes. Pour ce faire, il va :

- Travailler avec ses partenaires pour construire et rénover les infrastructures collectives et améliorer leur accessibilité.
- Offrir des investissements fédéraux dans le cadre du volet communautaire, culturel et récréatif du programme d'infrastructure Investir dans le Canada, qui continueront à soutenir les priorités en matière d'infrastructure à l'échelle des collectivités partout au pays afin d'améliorer l'accès aux projets d'infrastructure et la qualité de ceux-ci.

Tableau 6 : Résultats escomptés en matière d'infrastructures publiques (résultat 6)

Résultats ministériels	Indicateur de résultat organisationnel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2018-2019
Résultat 6 : Les collectivités canadiennes sont inclusives et accessibles	6.1 : Nombre d'installations communautaires, culturelles et récréatives qui ont été rénovées ou construites grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles.	Au moins 84 ans	Mars 2021	138	251	201
	6.2 : Nombre de réseaux de transport en commun qui ont été rénovés ou construits grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles ²¹	Au moins 48 ans	Mars 2021	68	385	226

Principaux risques

En 2019-2020, Infrastructure Canada a mis à jour son Profil de risque de l'organisation (PRO) jusqu'en 2021. Le PRO décrit les principaux risques du Ministère et les réactions à ces risques et sert à éclairer la planification et la prise de décisions au niveau supérieur.

²¹ Cet indicateur représente le nombre de réseaux de transport en commun qui ont été rénovés ou construits grâce à un financement fédéral au cours d'un exercice donné.

Les quatre principaux risques suivants, ainsi que la mise en œuvre et l'efficacité de leurs réactions, font l'objet d'une surveillance et de rapports réguliers à la haute direction dans le cadre des cycles intégrés de planification et de rapports ministériels :

1. Un modèle de fonctionnement qui répond aux besoins de l'organisation.
2. La compréhension de l'incidence des investissements du secteur public dans l'infrastructure et en rendre compte.
3. La transition du corridor du pont Samuel-de-Champlain de la construction à l'utilisation.
4. La transition de l'Autorité du pont Windsor-Détroit de la phase d'approvisionnement à la phase de construction du pont international Gordie-Howe.

En 2020-2021, le Ministère examinera son PRO à la lumière des nouvelles priorités et des progrès réalisés par rapport aux réactions aux risques.

Analyse comparative entre les sexes plus

Infrastructure Canada s'est engagé à faire en sorte que les investissements dans les infrastructures donnent des résultats équitables à tous qui profitent à toutes les communautés. Ainsi, le Ministère continuera à mener une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) durant la planification de nouveaux programmes et l'approbation de grands projets. Par le biais d'un processus d'ACS+, le Ministère continuera également à jouer un rôle de remise en question relativement aux mémoires au Cabinet et présentations au Conseil du Trésor pour évaluer la qualité des considérations liées à ACS+ pour favoriser un accès aux infrastructures qui soit inclusif et équitable à des groupes de personnes diversifiés.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU

Infrastructure Canada a l'intention d'aider l'ambitieux programme 2030 des Nations Unies à progresser grâce à une série d'initiatives, de programmes et de décisions d'investissement dans le cadre de son mandat. Infrastructure Canada prévoit contribuer à neuf des dix-sept ODD tout en collaborant avec des partenaires de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé et des collectivités partout au pays. Les décisions d'investissement prises par la Banque canadienne d'infrastructure et dans le cadre du plan Investir dans le Canada favoriseront la poursuite du développement dans de nombreux domaines, notamment l'eau potable et les eaux usées, les changements climatiques, le transport en commun, l'atténuation des catastrophes et le développement économique rural. L'application de l'ACS+ appuiera les efforts du Ministère qui visent à faire progresser les ODD au profit de tous les Canadiens.

Expérimentation

Le Défi des villes intelligentes est un concours ouvert aux municipalités, aux administrations régionales et aux collectivités autochtones d'un bout à l'autre du Canada. Le Défi encourage les collectivités à adopter une approche axée sur les villes intelligentes pour améliorer la vie de leurs

résidents grâce à l'innovation, aux données et aux technologies connectées. Le Défi des villes intelligentes fait partie d'une initiative pangouvernementale appelée l'Initiative Impact Canada (IIC), qui encourage l'adoption d'approches novatrices en ce qui concerne les programmes du gouvernement du Canada. Les résultats visés correspondent aux priorités des collectivités et des ODD des Nations Unies, tels que faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts, sûrs, résilients et durables; prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses effets. Dans le cadre de cette initiative, Infrastructure Canada travaille en étroite collaboration avec les collectivités pour suivre et surveiller le rendement et les leçons apprises. Le Ministère surveille tous les aspects du Défi des villes intelligentes afin de trouver des occasions d'évoluer et d'améliorer la conception et la prestation de ce programme unique.

Dans le même temps, Infrastructure Canada continue de promouvoir une approche axée sur les résultats pour la mise en œuvre du programme d'infrastructure Investir dans le Canada. En 2022-2023, un examen à mi-parcours du programme sera effectué pour évaluer son rendement.

Les évaluations de programme de l'année en cours et des années à venir indiqueront dans quelle mesure le Ministère a réussi à intégrer ces éléments dans la conception et la mise en œuvre des programmes.

Responsabilités essentielles : ressources et résultats prévus

Tableau 7 : Ressources financières budgétaires prévues pour les infrastructures publiques

Dépenses budgétaires 2020-2021 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
7 802 585 286	7 802 585 286	6 728 755 425	7 032 658 532

L'information sur les finances, les ressources humaines et le rendement du programme Investir dans le Canada est disponible dans [l'InfoBase](#) du GCⁱ.

Tableau 8 : Ressources humaines prévues pour les Infrastructures publiques

ETP prévus 2020-2021	ETP prévus 2021-2022	ETP prévus 2022-2023
256	146	140

L'information sur les finances, les ressources humaines et le rendement du programme Investir dans le Canada est disponible dans [l'InfoBase](#) du [GC](#)ⁱⁱ.

Services internes : résultats escomptés

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 services distincts qui appuient l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Ces services sont les suivants :

- ▶ Services de gestion et de surveillance
- ▶ Services de communication
- ▶ Services juridiques
- ▶ Services de gestion des ressources humaines
- ▶ Services de gestion des finances
- ▶ Services de gestion de l'information
- ▶ Services de la technologie de l'information
- ▶ Services de gestion des biens immobiliers
- ▶ Services de gestion du matériel
- ▶ Services de gestion des achats

Faits saillants de la planification

Infrastructure Canada renforcera son processus d'élaboration des politiques et de planification des programmes en fonction des leçons apprises et des tendances en matière de rendement des programmes. Ainsi, il pourra mettre en place une infrastructure efficace et durable pour favoriser une prospérité économique soutenue, tout en obtenant des résultats environnementaux et communautaires optimaux.

Il continuera également à surveiller ou à soutenir certaines sociétés d'État, à savoir les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, l'Autorité du pont Windsor-Détroit et la Banque de l'infrastructure du Canada, et à représenter les intérêts fédéraux en ce qui a trait à Waterfront Toronto.

Le Ministère mettra en œuvre son Plan intégré de vérification et d'évaluation 2020-2021 à 2024-2025, conformément à son mandat et à ses priorités. Les résultats obtenus grâce au Plan intégré de vérification et d'évaluation permettront d'améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes et l'efficacité des opérations tout en réduisant les risques au minimum.

Il continuera également à renforcer ses capacités en matière de données, de recherche et d'analyse en mettant en œuvre sa stratégie en matière de données. Cette stratégie ministérielle, un outil de planification conforme à la stratégie du gouvernement du Canada en matière de

données, éclairera et guidera les politiques et les programmes d'infrastructure afin que le parc d'infrastructures publiques du pays réponde aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de tous les Canadiens.

Le Ministère continuera d'appuyer les initiatives visant à bâtir un effectif fort et efficace, dans un milieu de travail sain et inclusif. Il veillera également à ce que les structures organisationnelles continuent de respecter les exigences ministérielles tout en se préparant à participer aux exercices dirigés par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le Ministère contribuera à améliorer l'ouverture, l'efficacité et la transparence du gouvernement en renforçant sa capacité numérique, en suivant les progrès accomplis relatifs à ses engagements et en en rendant compte publiquement, en évaluant l'efficacité de son travail et en harmonisant ses ressources aux priorités.

Tableau 9 : Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Dépenses budgétaires 2020-2021 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
57 971 907	57 971 907	27 932 471	27 328 349

Tableau 10 : Ressources humaines prévues pour les Services internes

Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
267	151	146

Dépenses et ressources humaines

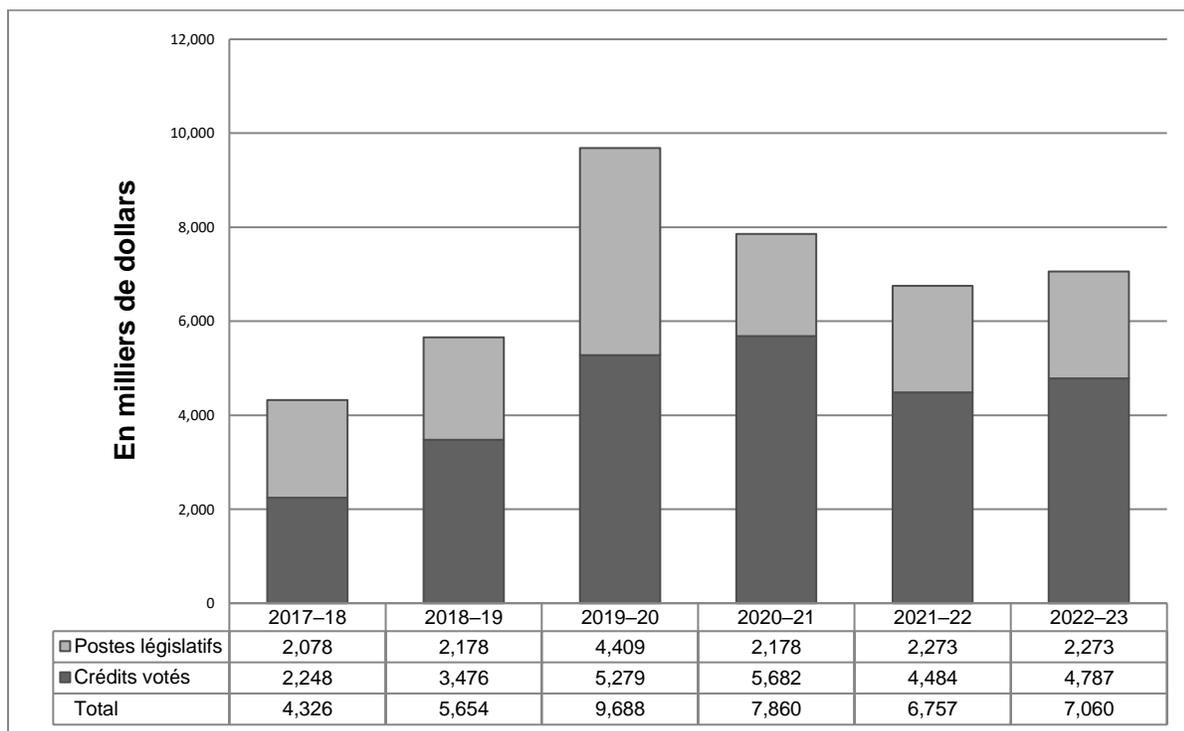
Cette section donne un aperçu des dépenses prévues et des ressources humaines de l'organisation pour les trois prochains exercices, et compare les dépenses prévues pour le prochain exercice aux dépenses réelles de l'exercice en cours et des exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles entre 2017-2018 et 2022-2023

Le graphique suivant présente les dépenses prévues (crédits votés et dépenses législatives) au fil des exercices.

Graphique 1 : Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère



Le ministère compte dépenser 7,8 milliards de dollars en paiements en 2020-2021, par l'intermédiaire de ses programmes d'infrastructure et de ses services internes.

La diminution de 1,8 milliard de dollars du financement total en 2020-2021 par rapport à 2019-2020 est principalement attribuable au supplément ponctuel du Fonds de la taxe sur l'essence alloué au Ministère dans le cadre du budget de 2019. L'achèvement du corridor du pont Samuel-de-Champlain contribue aussi grandement à la diminution du financement.

Le Ministère a acquis un nouveau portefeuille, celui du Développement économique rural, pour aider à répondre aux besoins particuliers des Canadiens qui vivent dans les collectivités rurales. De plus, le Ministère a reçu l'approbation de deux années de financement supplémentaire à compter de 2019-2020 pour soutenir ses activités et continuer à s'acquitter efficacement de son mandat, qui consiste à aider les Canadiens à bénéficier d'une infrastructure publique moderne et de calibre mondial.

Bien que les dépenses globales d'Infrastructure Canada aient augmenté considérablement par rapport aux chiffres de 2018-2019, le budget des Services internes est demeuré relativement stable. Les dépenses illustrées dans le graphique 1 ci-dessus comprennent le budget des services internes, qui devrait diminuer en 2021-2022, conformément à la diminution du financement de fonctionnement dans le cadre du plan Investir dans le Canada – Phase II.

Tableau 11 : Résumé de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (dollars)

Le tableau suivant présente les dépenses réelles, projetées et prévues pour chacune des responsabilités essentielles d'INFC et des Services internes pour les exercices pertinents, jusqu'à l'exercice de planification en cours.

Responsabilités essentielles et Services internes	Architecture d'alignement des programmes (AAP) des années précédentes à 2017-2018 et Services internes	Dépenses 2017-2018	Dépenses 2018-2019	Dépenses projetées 2019-2020	Dépenses budgétaires 2020-2021 (selon le budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
Infrastructures publiques			5 592 897 292	9 626 855 687	7 802 585 286	7 802 585 286	6 728 755 425	7 032 658 532
Services internes			61 354 440	61 241 229	57 971 907	57 971 907	27 932 471	27 328 349
	Financement des priorités provinciales et territoriales	22 500 000						
	Financement permanent et souple pour les infrastructures	2 072 595 796						
	Investissement dans les priorités d'infrastructure nationale	729 280 490						
	Investissements dans les infrastructures de grande envergure	627 976 150						
	Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des régions rurales	177 099 875						
	Projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent	639 731 575						
Sous-total		4 269 183 886						
Services internes		57 113 123						
Total		4 326 297 009	5 654 251 732	9 688 096 916	7 860 557 193	7 860 557 193	6 756 687 896	7 059 986 881

Ressources humaines planifiées

Le tableau suivant (voir le tableau 12) indique les équivalents temps plein (ETP) réels, projetés et prévus pour chaque responsabilité essentielle dans le cadre des résultats ministériels d'INFC et pour les Services internes, pour les années pertinentes jusqu'à l'année de planification en cours.

Tableau 12 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en ETP)

Responsabilités essentielles et services internes	Architecture d'alignement des programmes (AAP) des années précédentes à 2017-2018 et Services internes	Dépenses 2017-2018	Dépenses 2018-2019	Dépenses projetées 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
Infrastructures publiques			266	271	256	146	140
Services internes			261	306	267	151	146
	Financement des priorités provinciales et territoriales	1					
	Financement permanent et souple pour les infrastructures	15					
	Investissement dans les priorités d'infrastructure nationale	69					
	Investissements dans les infrastructures de grande envergure	86					
	Investissements dans les infrastructures des petites collectivités et des régions rurales	15					
	Projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent	64					
	Sous-total	250					
	Services internes	179					
Total		429	527	577	523	297	286

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits ministériels d'INFC sont disponibles dans le [budget principal des dépenses 2020-2021](#)ⁱⁱⁱ.

État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu général des opérations d'INFC pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021.

Les résultats projetés et prévus dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dépenses projetées et prévues présentées dans les autres sections du Plan ministériel ont été préparées selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Il est donc possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif des opérations plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web](#) d'Infrastructure Canada.

Tableau 13 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice finissant le 31 mars 2021 (dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2019-2020	Résultats prévus 2020-2021	Écart (résultats prévus 2020-2021 moins résultats projetés 2019-2020)
Total des dépenses	6 224 170 124	7 879 695 011	1 655 524 887
Total des recettes	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	6 219 033 652	7 879 732 686	1 660 699 033

Comme l'indique le tableau 13, le total des résultats prévus pour 2019-2020 est de 6,2 milliards de dollars, et le total des résultats planifiés est de 7,8 milliards de dollars, ce qui se traduit par un écart de 1,6 milliard de dollars entre 2019-2020 et 2020-2021. Cet écart est principalement attribuable à la hausse des dépenses prévues au titre des contributions liées aux programmes de la phase 2 du programme d'infrastructure Investir dans le Canada

Renseignements organisationnels

Profil organisationnel

Ministres de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée et l'honorable Maryam Monsef, C.P., députée

Responsable de l'organisme : Kelly Gillis

Portefeuille ministériel : Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural

Le Bureau de l'infrastructure du Canada fait partie du portefeuille de l'infrastructure et des collectivités. Le portefeuille comprend ce qui suit :

- Les [Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée](#)^{iv}, une société d'État dont le mandat est d'assurer aux usagers un passage sécuritaire sur ses structures situées dans la grande région de Montréal en fournissant des services de gestion, d'entretien et de réparation appropriés tout en respectant l'environnement et en optimisant la circulation.
- [L'Autorité du pont Windsor-Détroit](#)^v (APWD) est une société d'État responsable de la conception, du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'un nouveau passage international de propriété publique entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat public-privé. La responsabilité de l'APWD a été transférée du ministère des Transports au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités le 4 novembre 2015.
- La [Banque de l'infrastructure du Canada](#)^{vi}, une société d'État, s'appuie sur le soutien fédéral pour attirer des investissements privés et institutionnels en vue de nouveaux projets d'infrastructure qui génèrent des revenus et qui sont d'intérêt public. La Banque de l'infrastructure du Canada tire parti du capital et de l'expertise du secteur privé et aide les partenaires gouvernementaux à construire de nouvelles infrastructures partout au Canada. La *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* a reçu la sanction royale le 22 juin 2017 et le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre responsable le 4 juillet 2017.
- Le [Centre du développement économique rural](#) a été créé à la suite de la nomination du tout premier ministre du Développement économique rural en janvier 2019 et du lancement subséquent de la Stratégie de développement économique rural. Le Centre donne une impulsion aux collectivités rurales fortes et résilientes qui font partie intégrante de l'économie canadienne. Il met l'accent sur les besoins propres au milieu rural et travaille avec les ministères et les organismes (particulièrement avec les organismes de développement régional pour contribuer au développement économique

rural, et en collaborant avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour assurer la prestation de services à large bande dans les collectivités rurales), d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'un éventail d'intervenants.

Également, le 4 novembre 2015, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre responsable des questions fédérales concernant l'[Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto](#)^{vii}. En 2000, le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la ville de Toronto ont annoncé qu'ils engageaient chacun 500 millions de dollars pour financer l'initiative. Waterfront Toronto est une société sans capital-actions créée en 2001 pour diriger et mettre en œuvre l'IRSRT.

Instrument(s) habilitant(s) :

- [Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique](#), 2002, ch. 9, art. 47 (FCIS)^{viii}
- [Le décret en conseil C.P. 2004-0325](#)^{ix}
- Les mesures législatives suivantes, liées au Fonds de la taxe sur l'essence :
 - [Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada](#), L.C. 2011, ch. 24^x
 - [Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2013](#), L.C. 2013, ch. 33, art. 233^{xi}
- La loi et le décret en conseil suivants sur le corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent (communément appelé le projet de corridor du nouveau pont Champlain) :
 - [Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent](#)^{xii}
 - [Décret en conseil C.P. 2014-0144](#)^{xiii}
- La loi, les décrets et l'Entente sur le passage entre le Canada et le Michigan concernant le projet du pont international Gordie-Howe suivants :
 - [Entente sur le passage](#)^{xiv}
 - [Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce](#), L.C. 2012, ch. 31, art. 179^{xv}
 - [Décret en conseil C.P. 2012-1350](#)^{xvi}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1236](#)^{xvii}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1237](#)^{xviii}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1238](#)^{xix}
- Les décrets en conseil suivants concernant le secteur riverain de Toronto :
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1239](#)^{xx}
 - [Décret en conseil C.P. 2015-1240](#)^{xxi}
- La loi et le décret en conseil suivants, concernant la Banque de l'infrastructure du Canada :
 - [Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada](#), L.C. 2017, ch. 20, art. 403^{xxii}
 - [Décret en conseil C.P. 2017-1007](#)^{xxiii}

Année de constitution ou de création : 2002

Autre : Infrastructure Canada collabore avec Transports Canada afin d'assurer certains programmes temporisés de paiements de transfert. Infrastructure Canada collabore également avec Services publics et Approvisionnement Canada, qui agit à titre de responsable du contrat pour le corridor du nouveau pont Champlain.

Dans son rôle de ministère responsable du plan Investir dans le Canada du gouvernement du Canada, Infrastructure Canada travaille avec 13 autres organismes fédéraux : Société canadienne d'hypothèques et de logement; Patrimoine canadien; Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada; Emploi et Développement social Canada; Environnement et Changement climatique Canada; Santé Canada; Services aux Autochtones Canada; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Ressources naturelles Canada; Parcs Canada; Agence de la santé publique du Canada; Sécurité publique Canada; Transports Canada.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

« Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web d'INFC](#).

Pour en savoir plus sur les engagements organisationnels du Ministère, consultez les [lettres de mandat des ministres](#).

Contexte opérationnel

L'information sur le contexte opérationnel est disponible sur le [site Web d'INFC](#).

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes d'INFC pour 2020-2021 sont présentés ci-dessous.

Responsabilité principale Infrastructures publiques		Services internes
Résultat ministériel 1 : Les projets d'infrastructure soutenus et financés par Infrastructure Canada	Indicateur 1.1 : Fonds engagés par INFC dans des projets	
	Indicateur 1.2 : Valeur de la contribution financière d'INFC au cours de l'exercice	
	Indicateur 1.3 : Statut de la mise en œuvre et surveillance des grands projets de ponts	
Résultat ministériel 2 : Amélioration de la gestion durable des infrastructures publiques	Indicateur 2.1 : Total des investissements annuels provenant de tous les ordres de gouvernement dans les projets d'infrastructure soutenus par INFC	
	Indicateur 2.2 : Pourcentage des municipalités qui ont renforcé leurs pratiques de gestion des actifs grâce au financement du gouvernement fédéral	
	Indicateur 2.3 : Variation dans la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure	
Résultat ministériel 3 : Hausse du taux de croissance économique de manière durable pour tous	Indicateur 3.1 : Variation du PIB réel attribuable aux investissements fédéraux dans les infrastructures	
Résultat ministériel 4 : Mobilité urbaine accrue dans les collectivités canadiennes	Indicateur 4.1 : Pourcentage de Canadiens vivant à moins de 400 mètres d'une station ou d'un arrêt de transport en commun	
	Indicateur 4.2 : Part modale des transports en commun et des transports actifs	
Résultat ministériel 5 : La qualité de l'environnement est	Indicateur 5.1 : Pourcentage de municipalités ayant construit ou renforcé leurs capacités en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de s'adapter au changement climatique à la suite d'un financement fédéral	

améliorée, les émissions de GES sont réduites et la résilience des collectivités est accrue	Indicateur 5.2 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système d'eau potable grâce à un financement fédéral	
	Indicateur 5.3 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système de traitement des eaux usées grâce à un financement fédéral	
Résultat ministériel 6 : Les collectivités canadiennes sont inclusives et accessibles	Indicateur 6.1 : Nombre d'installations communautaires, culturelles et récréatives qui ont été rénovées ou construites grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles	
	Indicateur 6.2 : Nombre de réseaux de transport en commun qui ont été rénovés ou construits grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles	

Répertoire des programmes	Phase 1 du plan Investir dans le Canada – Allocations de financement pour les provinces et les territoires
	Phase 1 du plan Investir dans le Canada – Financement de la Fédération canadienne des municipalités
	Programme d'infrastructure du plan Investir dans le Canada
	Fonds de la taxe sur l'essence – Financement permanent pour les municipalités
	Nouveau Fonds Chantiers Canada – volet Infrastructures nationales
	Allocations de financement pour les provinces et les territoires – Nouveau Fonds Chantiers Canada
	Programmes déjà en place
	Corridor du nouveau pont Champlain
	Équipe du pont international Gordie-Howe
	Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto
	Défi des villes intelligentes
	Fonds d'adaptation et d'atténuation des catastrophes
	Initiative de recherche et de connaissances

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements à l'appui sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés à l'Inventaire des programmes d'Infrastructure Canada sont disponibles dans [l'InfoBase du gouvernement du Canada](#)^{xxiv}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont disponibles sur le [site Web d'Infrastructure Canada](#) :

- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- ▶ [Initiatives horizontales](#)
- ▶ [Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État](#)

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel d'INFC n'inclut pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui touchent ses résultats prévus pour 2020-2021.

Les dépenses fiscales sont la responsabilité du ministre des Finances, et le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xxv}. Ce rapport fournit également des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes de dépenses connexes du gouvernement fédéral, ainsi que des évaluations, des documents de recherche et des analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans le rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Infrastructure Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6

Téléphone : 613-948-1148

Numéro de téléphone (sans frais) : 1-877-250-7154

Courriel : infc.info.infc@canada.ca

Site Web : <https://www.infrastructure.gc.ca/>

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes plus [ACS+] (gender-based analysis plus [GBA+])

Processus analytique qui sert à évaluer l'effet des politiques, des programmes et des services sur différents groupes de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre en fonction de multiples facteurs, dont la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge et les handicaps de nature intellectuelle ou physique.

Cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure dans laquelle l'employé représente une année-personne complète imputée aux budgets ministériels. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail effectuées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités qui visent à explorer, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions des politiques et des interventions afin d'orienter la prise de décisions fondée sur des données probantes et d'améliorer les résultats à l'avantage des Canadiens, en tenant compte de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais elle s'en distingue par le fait qu'elle nécessite une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation, mais l'évaluation systématique d'un nouveau site Web par rapport à des outils de sensibilisation ou à un site Web existants pour déterminer ce qui favorise la mobilisation constitue de l'expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés relativement à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental plan)

Un rapport sur les plans et le rendement attendu des ministères au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte pendant la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou de ce qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2019, soit : assurer la santé et la sécurité des Canadiens, renforcer la classe moyenne et lutter contre les changements climatiques.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de présentation d'information sur le rendement fondée sur des données probantes. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (departmental results report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (Program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats d'un ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions d'un ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut exercer une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, à une politique, à un programme ou à une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Une conséquence ou un résultat qu'un ministère tente d'obtenir. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes de fin

- ⁱ InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ⁱⁱ InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ⁱⁱⁱ Budget principal des dépenses 2017-2018, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- ^{iv} Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, <https://jacquescartierchamplain.ca>
- ^v Autorité du pont Windsor-Détroit, <https://www.wdbridge.com>
- ^{vi} Banque canadienne d'infrastructure, <https://cib-bic.ca/fr/>
- ^{vii} Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, <http://www.infrastructure.gc.ca/twri-irrt-fra.html>
- ^{viii} Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-10.3/page1.html>
- ^{ix} Décret en conseil C.P. 2004-0325, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=6282&lang=fr>
- ^x Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/annualstatutes/2011_24/page-1.html
- ^{xi} Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2013, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/loisAnnuelles/2013_33/page1.html
- ^{xii} Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-22.6/page-1.html>
- ^{xiii} Décret en conseil C.P. 2014-0144, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=28923&lang=fr>
- ^{xiv} Entente sur le passage, <http://www.partnershipborderstudy.com/crossing-agreement.asp>
- ^{xv} Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce, <http://www.laws.justice.gc.ca/fra/acts/B-8.05>
- ^{xvi} Décret en conseil C.P. 2012-1350, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=26598&lang=fr>
- ^{xvii} Décret en conseil C.P. 2015-1236, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31598&lang=fr>
- ^{xviii} Décret en conseil C.P. 2015-1237, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31599&lang=fr>
- ^{xix} Décret en conseil C.P. 2015-1238, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31600&lang=fr>
- ^{xx} Décret en conseil C.P. 2015-1239, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31601&lang=fr>
- ^{xxi} Décret en conseil C.P. 2015-1240, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31602&lang=fr>
- ^{xxii} Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-6.18/index.html>
- ^{xxiii} Décret en conseil C.P. 2017-1007, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=34913&lang=fr>
- ^{xxiv} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xxv} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>